

FICHE ACTION CANICULE SOS MÉDECINS ET AUTRES ASSOCIATIONS

VIGILANCE VERTE : VEILLE SAISONNIERE et VIGILANCE JAUNE : AVERTISSEMENT CHALEUR

- Sensibiliser les médecins libéraux au repérage des personnes à risques et à la diffusion des messages de prévention
- Participer au Comité Départemental Canicule
- Informer l'ARS de :
 - o l'augmentation des consultations
 - o l'augmentation des pathologies liées à la chaleur

VIGILANCE ORANGE : CANICULE

- Diffuser l'information auprès des médecins libéraux SOS du passage en vigilance orange
- Informer les médecins libéraux des actions à mettre en œuvre :
 - o information de l'ARS
 - o sensibilisation des patients aux mesures préventives et curatives des pathologies liées à la chaleur
 - o incitation des patients à rejoindre les lieux rafraichis ou climatisés dont la liste est fournie par la mairie
 - o renforcement des gardes
- Assurer la rotation des médecins présents sur le terrain

VIGILANCE ROUGE : CANICULE EXTRÊME

- Poursuivre les actions des vigilances verte, jaune et orange

LEVÉE DES NIVEAUX / FIN DE SAISON

- Etablir un bilan à transmettre à l'ARS